

# Comité Technique Ministériel



12 MARS 2020



Philippe CAPON, David LE BARS et Georges KNECHT  
ont participé au CTM du 12 mars 2020 présidé par M. le Préfet MIRMANT,  
secrétaire général du Ministère de l'Intérieur.

## PROJET DE TEXTE ET SUJET SOUMIS A L'AVIS DU COMITE TECHNIQUE

### Texte et sujet d'organisation:

**POINT N° 1:** *Projet de décret modifiant le décret n ° 2002-1392  
du 28 novembre 2002 instituant une mission interministérielle  
de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires.*

### **VOTES:**

**8 abstentions / 2 UNSA FASMI - 1 CFDT - 5 FSMI FO  
7 POUR / ALLIANCE PN- (CFE - CGC)**

**Les rémunérations, primes, et indemnitaire des  
agents transférés au CIPDR seront maintenus.**

UNSA FASMI, affilié à l'UNSA,  
25 rue des Tanneries  
75013 PARIS  
<http://fasmi.fr/>

**UNSA FASMI**  
**Autonome et indépendant**

COMPTE-RENDU

## POINT N° 2: Définition des lignes directrices de gestion de la politique RH du ministère.

2 votes/

Après débat, seule la partie " mobilité/mutation" a été soumise au CTM...

**La partie promotion/avancement des LDG fera l'objet de réunions prochainement...**

- 1er vote:

Le texte Charte du dialogue social, qui fera l'objet de travaux et d' une nouvelle rédaction avant l' été 2020, a été soumis à vote ( **abstention générale** ) de l' ensemble de la parité syndicale.

- 2ème vote:

Le texte mobilité/mutation (qui a été amendé) des LDG:

12 abstentions: 2 UNSA - 7 CFE/CGC - 1 CFDT - 2 FO  
Contre : 3 FO

3 sujets abordés en questions diverses:

- rupture conventionnelle .
- secrétariat généraux communs (SGC).
- contractuels.

Ces 3 points feront l'objet d'échanges prochains...  
en tenant compte du contexte particulier de la " pandémie coronavirus " et la réduction drastique des réunions...